



LA SAINTE AMPOULE

Bulletin du Prieuré Notre-Dame de Fatima
3, rue Charles Barbelet – 51360 Prunay – tél. : 03 26 61 70 71

N° 215 – février 2013 – prix de revient : 0,50 euro

Editorial

Pour nous diriger vers le bien et conformer nos actions à la volonté de Dieu, nous avons besoin de bonnes dispositions intérieures que l'on nomme les vertus. La vertu est une habitude de faire le bien dans un domaine particulier. Mais ces vertus se diversifient en plusieurs espèces. Signalons par exemple la distinction entre les vertus théologales, qui ont Dieu pour objet immédiat, et les vertus morales, dont les quatre principales sont appelées les vertus cardinales, qui nous font agir droitement au contact des réalités d'ici-bas.

Une distinction fondamentale existe entre les vertus naturelles, qui sont acquises, et les vertus surnaturelles, qui sont infuses et accompagnent en nous la présence de la grâce sanctifiante. Essayons de mieux distinguer ces deux espèces et de considérer leur influence réciproque dans le même sujet : l'homme racheté par Notre Seigneur.

Vertus acquises et vertus infuses

Les vertus naturelles ont pour origine les facultés de notre nature humaine. Ce sont des habitudes que nous acquérons par la répétition d'actes bons et qui nous permettent de perfectionner notre agir sous la direction de notre raison. La nature humaine, même blessée après le péché originel, garde quelques bonnes dispositions qu'il convient de renforcer, tout en s'appliquant à développer des vertus vers lesquelles nous nous sentons moins portés au départ. La répétition des actes forme peu à peu l'inclination vers le bien, l'inclination aboutit finalement à l'habitude qui s'établit de manière stable dans l'âme. Il en est des vertus acquises comme des sciences ou des arts : c'est en forgeant qu'on devient forgeron, en répétant ses gammes

que l'on progresse au piano, en s'interdisant toutes tromperies que l'on devient franc. Mais alors que les sciences ou les arts ne nous rendent pas en soi meilleurs, les vertus nous perfectionnent et nous bonifient. Comme l'explique le Père Bernard dans son commentaire du traité des vertus de la Somme théologique : « Il nous faut donc, pour cultiver en nous les bonnes dispositions morales et les conduire à la perfection de la vertu acquise, à force de raison incliner maintes fois nos appétits vers des objets de choix, les y accoutumer, leur en donner le goût, leur en faire prendre le pli : cette disposition, une fois affermie n'est pas autre chose que l'habitude même de la vertu ». Les vertus acquises nous permettent d'agir avec fermeté, sans hésitation, tout en nous rendant l'acte bon agréable. Elles grandissent principalement sous l'effet d'une bonne éducation qui corrige les défauts de la nature et fortifie ses bonnes dispositions. Leur maintien en nous demande la persévérance dans ces bonnes habitudes, car l'absence prolongée d'actes vertueux affaiblit leur présence, et l'accumulation d'actes contraires les fait disparaître devant l'habitude vicieuse opposée.

Une personne qui n'est pas en état de grâce pourra quand même développer des vertus acquises. De même le chrétien qui perd la grâce reste le sujet de ces bonnes habitudes naturelles. C'est pourquoi l'Eglise a défini que toutes les œuvres du pécheur ne sont pas forcément des péchés : elles peuvent être naturellement bonnes et vertueuses, même si elles ne lui sont d'aucune utilité pour le Ciel (Canon 7 du décret du Concile de Trente sur la justification). Toutes les œuvres qui ne sont pas méritoires pour le Ciel ne sont donc pas forcément démeritoires, c'est-à-dire dignes d'un châtement divin ¹.

Ces vertus acquises, aussi importantes soient-elles, ne suffisent pas à l'homme pour se diriger vers sa fin ultime qui est la béatitude éternelle du

ciel, la vision de Dieu face à face dans la lumière de gloire. L'homme reste totalement incapable d'atteindre par ses seules forces naturelles cette fin surnaturelle : il ne peut même pas la concevoir par lui-même. Les théologiens nous enseignent qu'il a seulement en lui la puissance obédientielle de cette surélévation. Dieu donc enrichit l'âme du don de sa grâce dès ici-bas afin de permettre à l'homme de se disposer à ce bonheur céleste : là où la nature ne suffit pas, Dieu déploie les ressources de sa grâce. Cette grâce divine ne supprime pas la nature mais se greffe sur elle et lui permet d'atteindre cette perfection nouvelle que Dieu veut pour sa créature.

Les vertus infuses, que ce soient les vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité, ou les vertus morales infuses, accompagnent la présence de la grâce en nous. Par le fait même, elles sont perdues lorsque l'âme a le malheur de tomber dans le péché mortel, à l'exception de la foi et de l'espérance qui demeurent mais sans porter de fruit surnaturel tant que la charité reste absente. Comme le résume le Père Bernard : « elles n'existent que si Dieu est à demeure chez nous ; elles n'agissent que s'il est à l'œuvre en nous ». Si les vertus acquises suivent la direction de la raison, les vertus infuses elles suivent la lumière de la grâce divine et nous permettent d'agir en vue du salut éternel. Elles font pénétrer le divin dans toutes nos puissances et nos moindres actions. Nous agissons alors mus par la charité, cette charité sans laquelle nos plus éclatantes réalisations ne sont que le vacarme produit par des cymbales : une onde sonore d'abord assourdissante mais qui disparaît sans plus laisser de trace. La vertu théologique, c'est plus que de l'honnêteté humaine, c'est de l'intimité divine. La vertu infuse morale, c'est l'honnêteté humaine appropriée à l'intimité divine.

Alors que les vertus acquises s'enracinent en nous par la répétition d'actes bons, les vertus infuses croissent en nous suivant l'intensité de notre vie d'union à Dieu. La prière, la réception fructueuse des sacrements, mais aussi les actes méritoires qui nous font grandir dans l'amour de Dieu, entraînent en même temps une croissance de ces vertus qui constituent le cortège de la grâce. Quand nous sommes en état de grâce, nos bonnes actions nous méritent une augmentation de vie divine et donc une présence accrue des vertus infuses. Quand un pécheur agit vertueusement, il ne mérite rien, mais son action n'est pas complètement inutile : elle le dispose à une infusion de la grâce. Le *Catéchisme de la doctrine chrétienne* de saint Pie X enseigne ainsi : « Il n'est pas inutile que le pécheur fasse de bonnes œuvres ;

au contraire, il doit en faire, soit pour ne pas devenir pire en les omettant et en tombant dans de nouveaux péchés, soit pour se disposer ainsi, de quelque manière, à la conversion et au recouvrement de la grâce de Dieu » (question 145).

De ce que nous venons d'exposer, nous pouvons conclure que certaines vertus peuvent être en nous acquises et infuses. Ce sera le même objet matériel, le même acte concret (comme donner l'aumône à un pauvre, régler une dette), mais les différences seront cependant nombreuses. Ce ne sera pas la même cause efficiente (la seule raison dans un cas, la grâce dans l'autre), ni la même fin (agir droitement ou agir pour le ciel), ni le même objet formel : dans un cas, la mesure imposée aux passions s'inspirent de vues et de motifs naturels, dans l'autre, le même acte s'inspire d'une règle dépassant les choses de ce monde. C'est pourquoi certains actes, comme la virginité consacrée ou la parfaite pauvreté, sont le fruit seulement des vertus infuses, qui s'appuient sur la charité et la prudence surnaturelle, et non des vertus acquises, visant un milieu de la vertu accessible à la raison humaine. C'est pourquoi certains saints paraissent fous aux yeux du monde alors qu'ils sont riches de la sagesse surnaturelle.

Notons pour terminer que, si la grâce divine est toute puissante et que Dieu peut transformer une âme en un instant, bien souvent cependant les vertus naturelles acquises forment un chemin d'accès qui permet à la grâce d'opérer son travail de conversion et de naissance à la vie surnaturelle. Je citerai encore le Père Bernard : « Assurément on ne peut pas mettre des bornes à la grâce. Elle peut faire naître et même faire grandir les vertus infuses dans un âme qui n'a point ou presque point de vertus acquises. Mais c'est par une sorte de suppléance que l'on peut tenir pour exceptionnelle. Normalement, la sainteté repose sur une bonne honnêteté humaine : elle s'y ajoute et s'en sert ».

Que le saint Carême nous aide à grandir dans les vertus, à nous conformer plus parfaitement à notre divin modèle, Notre Seigneur Jésus-Christ.

Abbé Ludovic Girod

1 – Il est donc très étonnant de trouver sous la plume de l'Abbé Guillaume Devillers la proposition suivante : « Tous nos actes sont donc de droit sinon de fait à la fois naturels et surnaturels, et donc méritoires ou déméritoires par rapport au salut » (*Courrier de Rome*, N°362, janvier 2013). Il faut au contraire maintenir avec l'Eglise que certains actes non méritoires (accomplis sans avoir l'état de grâce) ne sont cependant pas des péchés car ils sont naturellement bons. Le revue du *Courrier de Rome* fait preuve d'habitude d'une plus grande rigueur théologique.

Activités paroissiales

Intention de la Croisade du Rosaire :

Les chrétiens d'Orient persécutés

Intention de la Croisade Eucharistique :

Pour que l'esprit de pénitence soit répandu dans les âmes

Catéchismes :

Reims :

Enfants : le mercredi de 17h15 à 18h15 en période scolaire (préparation à la communion solennelle)

Adolescents : le samedi de 9h45 à 10h45 en période scolaire

Adultes : les 2ème et 4ème mardis du mois de 20h30 à 21h30 (thème : histoire sainte)

Mardi 12 : le roi Salomon

Mardi 26 : Royaume de Judas et Royaume d'Israël

Charleville-Mézières :

Enfants : pas de cours ce mois-ci

Troyes

Adultes : pas de cours ce mois-ci

Cercles de Tradition :

Reims : pas de cercle en février

Troyes : pas de cercle en février

Charleville-Mézières : le samedi 16 après la messe.

Sujet : *La confirmation*

Scoutisme (Groupe Notre-Dame de France) :

Louveteaux (garçons de 8 à 12 ans) : réunion à Prunay le samedi 16 de 14h00 à 17h00.

Jeannettes (filles de 8 à 12 ans) : idem

Scouts (garçons de 12 à 18 ans) : prochaine activité, camp de Pâques à Lignol-le-Château du 10 au 14 avril.

Dates à retenir :

Samedi 9 mars : Pèlerinage à Cotignac

Mardi 19 mars : consécration de la Fraternité

Sacerdotale Saint Pie X à Saint Joseph

Dimanche 28 avril: premières communions

Dimanche 12 mai : communions solennelles

18 au 20 mai : Pèlerinage de Pentecôte de Paris à Chartres

Dimanche 9 juin : Kermesse du Prieuré

Récollecion de Carême au Prieuré Notre-Dame de Fatima

Samedi 23 février



10h00 : conférence

11h15 : messe et confessions

12h15 : repas tiré du sac

14h00 : conférence

15h00 : salut du TS Sacrement et
chapelet

Prédicateur : Abbé Claude Boivin

卍卍卍卍

Récollecion à Charleville-Mézières

Dimanche 24 février

Visite de M. l'Abbé Niklaus Pfluger,
1^{er} Assistant du Supérieur Général
au Prieuré Notre-Dame de Fatima
le samedi 2 et le dimanche 3 mars

Samedi 2 mars à 20h30
à Notre-Dame de France
Conférence de l'Abbé Niklaus Pfluger

*L'apostolat de la
Fraternité Saint Pie X*

Au fil du temps

Dimanche 13 janvier : De nombreux fidèles refirent le déplacement à Paris pour se rendre à une nouvelle manifestation de Civitas organisée contre les projets de loi du gouvernement sur le « mariage » des invertis. Les messes étaient pour l'occasion avancées d'une heure à Reims et à Charleville-Mézières. Le cortège piétina de nombreuses heures dans le froid sur la place Pinel et les rues environnantes avant de pouvoir enfin circuler en direction de le Tour Montparnasse. Parce que Dieu est chassé de la société, les hommes en viennent aux pires désordres moraux qui s'opposent à la nature elle-même, ils appellent bien ce qui est mal et mal ce qui est bien. Ce que nous demandons, ce n'est pas seulement l'abandon d'un énième projet de loi monstrueux, c'est le retour de notre pays à Dieu, c'est le règne du Christ-Roi sur la société.



La manifestation du 13 janvier à Paris

Vendredi 18 : Pèlerinage de l'école à la basilique Saint-Remi pour invoquer notre céleste patron, implorer sa protection sur l'école et sur chacun de ses membres. C'est aussi l'occasion de prier pour nos bienfaiteurs que nous remercions chaleureusement.



La chorale en pleine action

Vendredi 18 et samedi 19 : Récollecion de doyens à Camblain-l'Abbé en présence de l'Abbé Laguérie. Ce fut l'Abbé Coulomb qui assura la conférence spirituelle sur les vertus de saint Pie X.

Dimanche 20 : Galette des Rois du Prieuré à la salle des fêtes de Lavannes. Les conditions météorologiques empêchèrent plusieurs familles de se rendre à la messe le matin à Reims et à Charleville-Mézières (neige et verglas abondants), mais certaines purent quand même se rendre au spectacle l'après-midi. Le parcours en voiture entre Charleville et Lavannes permit à l'Abbé Coulomb de découvrir le concept d'une autoroute non dégagée en partie, et donc de s'exercer à la patience. Malgré ces difficultés, un bon nombre de fidèles étaient présents et apprécièrent les petites pièces jouées par les élèves et les intermèdes musicaux de la chorale. Un grand merci pour tous ceux qui participèrent à l'organisation et au rangement.



Un Noël chez les Chouans



Le tirage du loto

Lundi 21 : Messe de Requiem à l'occasion de l'anniversaire de la mort du roi Louis XVI.

Samedi 26 : Réunion des louveteaux et des jeannettes, avec un temps de saison pour la Marne, c'est-à-dire assez froid. Les jeannettes restèrent à l'intérieur pour confectionner une série de gâteaux pour la vente du lendemain. Tout le prieuré embaumait d'alléchantes odeurs à la suite de cette activité.

Dimanche 27 : Les Abbés échangèrent leur chapelle habituelle : l'Abbé Coulomb se rendit à Reims et l'Abbé Girod à Charleville-Mézières. C'est également parfois l'Abbé Rigault qui quitte son fief de l'Aisne pour de semblables échanges.

Samedi 2 février : Journée d'adoration du Saint Sacrement dans les chapelles de Reims (de 9h00 à

15h00) et de Charleville-Mézières (de 16h00 à 18h00), dans le cadre de l'adoration perpétuelle dans les maisons de la Fraternité Saint Pie X. Nous félicitons les fidèles qui ont pris sur leur temps pour s'associer à cette prière d'adoration, tout en remarquant qu'ils sont bien rares ceux qui font cet effort.

Dimanche 3 : Cérémonies un peu plus longues que d'habitude avec la solennité de la Chandeleur, mais aussi la bénédiction des gorges de la saint Blaise après la messe.

Vie spirituelle

Un Carême pour les vocations

Le Carême se profile à l'horizon... la messe est déjà célébrée en violet, les prières et oraisons parlent à nouveau du péché et de son juste châtement ; nous nous acheminons tout doucement vers le Calvaire et vers Pâques.

Comment allons-nous passer ce Carême ? Y a-t-il une raison de faire pénitence, un idéal qui va nous pousser à nous sacrifier ? En bref, pour qui allons nous offrir cette longue période ? Je vous propose de la donner pour les vocations et spécialement pour les vocations sacerdotales.

1/ Il est intéressant - et cela peut paraître même surprenant à première vue - de constater que traditionnellement les ordinations ont lieu durant la période du Carême, et même les jours où l'on fait plus spécialement pénitence comme par exemple le samedi des Quatre Temps de Carême : et pourtant, une ordination est un sujet de joie et de reconnaissance !

Est-ce si étonnant ? Non, lorsque l'on y réfléchit bien ; l'Eglise a voulu placer ces cérémonies magnifiques pendant cette période pour rappeler aux lévites, et indirectement aux fidèles, que le prêtre est l'homme de la souffrance.

Oui c'est un grand honneur - dont on est bien indigne - et une noble charge, mais aussi le gage d'une grande souffrance que d'être ordonné. Pourquoi ? Parce que le prêtre est l'homme de la Messe durant laquelle il agit *in persona Christi*, dans la Personne du Christ. Et la Messe n'est rien

d'autre que l'immolation réactualisée du Christ sur la Croix : célébrer la messe, c'est donc souffrir comme le rappelait Maman Marguerite à son fils saint Jean Bosco.

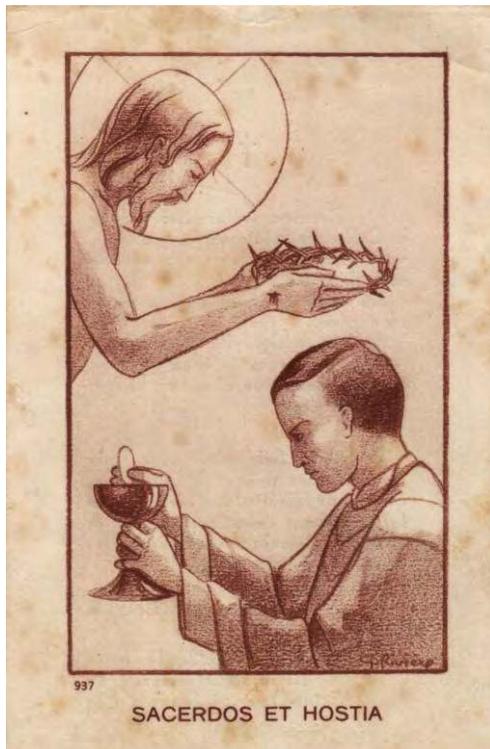
Aussi, les séminaristes sont-ils ordonnés durant cette période de pénitence qu'est le Carême. Dans les premiers siècles, toutes les ordinations se déroulaient le même jour (depuis le portier jusqu'au prêtre). Les fidèles restaient donc à l'église de nombreuses heures pour assister à ces cérémonies.

Puis l'Eglise a eu pitié de l'assistance et a placé les ordinations à différents jours. Pour ce qui est d'Ecône, l'entrée dans la cléricature, l'ostiarat et le lectorat sont administrés le samedi des Quatre Temps de Carême (cette année le 23 février) ; l'exorcistat, l'acolytat et le sous-diaconat ont lieu le samedi avant le premier Dimanche de la Passion (samedi de Sitientes : cette année, le 16 mars). Mais pour des raisons de commodité et de solennité (beaucoup de monde...), le diaconat et le sacerdoce ont été placés le 29 juin, fête des deux Colonnes de l'Eglise.

2/ Le prêtre doit souffrir parce qu'il est un autre Christ : il ne s'appartient plus lui-même mais au Christ ; toutes ses actions doivent être faites au nom du Christ et non seulement en son nom mais, pour certaines d'entre elles, comme tenant réellement la place du Christ, spécialement les sacrements : c'est le Christ qui consacre le pain et

le vin, c'est le Christ qui absout les péchés. Mais le prêtre va aussi tenir la place du Christ dans la souffrance : c'est par la souffrance que le Christ a été Rédempteur, c'est donc par la souffrance que le prêtre sauve les âmes. Un prêtre qui ne souffre pas n'est pas un vrai prêtre.

C'est cela que l'on apprend au séminaire, entre prière et étude : sauver les âmes avec le Christ et par le Christ, faire un avec le Christ, devenir un autre Christ, être un vrai prêtre c'est-à-dire un saint prêtre, donc souffrir. Alors le séminariste qui a compris cela peut avoir peur, peut être tenté de reculer. A quoi va-t-il s'engager ? La souffrance rebute ; savoir que l'on va être un sacrifié comme le Christ donne le frisson.



Le séminariste va-t-il s'engager dans la cléricature : laisser tomber définitivement ce monde plein d'appâts pour se donner à Celui qu'il appelle : « Dominus pars hereditatis meae et calicis mei : le Seigneur est la part de mon héritage et de mon calice » ? Va-t-il recevoir ces pouvoirs qui, certes, le placent au-dessus des fidèles, qui sont grands et beaux mais combien redoutables : devoir être un saint pour sanctifier et distribuer le sacré ? Va-t-il renoncer pour toute la vie aux joies du mariage, de fonder un foyer, et faire ce fameux pas du sous-diaconat ?

Bien chers fidèles, oui, les séminaristes tremblent. Il ne faut pas croire que le séminaire est « un long fleuve tranquille » où l'élu n'a qu'à se laisser porter par la grâce : oui, il y a la grâce... sinon vos prêtres ne seraient pas là ; mais qui va permettre à cette grâce de se répandre en abondance sur les lévites ? Méritons-leur cette grâce par nos prières et nos sacrifices, demandons que les vocations soient saintes et beaucoup plus nombreuses qu'elles ne sont... Combien, en effet, reculent devant la mission qui leur est demandée : qu'ils n'oublient pas que Dieu est fidèle.

Chers fidèles, le diable hait la messe donc il hait le prêtre ; oui, le séminaire peut faire peur, peut décourager ; mais quelle consolation et quelle force quand le lévite sait qu'il peut compter sur une armée d'âmes qui se sacrifient et prient chaque jour pour le soutenir dans ses combats ! Bien chers fidèles, que ce Carême soit utilisé à cette intention : offrons-le dès à présent pour les vocations, pour qu'elles persévèrent. Souffrons, nous aussi, pour que les appelés acceptent de souffrir pour le Christ, sachant que Dieu ne se laisse pas vaincre en amour.

Abbé Denis Coulomb

Le rôle nécessaire du prêtre

*Extrait d'une lettre pastorale de Mgr Louis-Augustin Marmottin,
archevêque de Reims de 1940 à 1960*

Ainsi, Nous osons le dire, le Christ, pour remplir sa mission, ne peut se passer du prêtre, pas plus que l'homme pour en bénéficier, puisque, sans le prêtre, la Rédemption demeurerait sans effet. La grâce reconquise au Calvaire ne serait pas communiquée ; le sacrifice, naguère si fréquent et toujours si nécessaire, cesserait d'être offert ici-bas ; l'Évangile serait lettre morte, personne n'étant

chargé de l'enseigner. Hypothèse absurde, impossible en sa généralité, mais qui, envisagée un instant, fait si vivement apparaître la nécessité du sacerdoce dans l'humanité rachetée.

Voyez-la cependant réalisée en nombre de pays où n'ont pas encore pénétré le nom et la doctrine du Christ, en ces Missions lointaines que n'a pu atteindre encore le zèle des prêtres catholiques.

L'homme que la grâce n'élève pas à l'ordre surnaturel n'y garde même pas sa dignité d'homme, ne parvient pas à utiliser ses facultés naturelles pour vivre à un degré convenable de civilisation et d'humanité. Il reste, comme dit l'Écriture, « dans les ténèbres, à l'ombre de la mort ».

Considérez plus près de vous les régions où manquent les prêtres, tant de campagnes françaises qui n'ont plus à demeure le représentant de Dieu, où la vérité révélée n'est plus qu'à peine enseignée, où les sacrements ne sont que rarement offerts, et presque jamais acceptés. Que deviennent-elles après quelques années ? Elles descendent jusqu'au paganisme des idées et des mœurs ; la loi naturelle n'y est même plus observée : on n'y respecte plus qu'à peine la chasteté, la justice, la charité. C'est le matérialisme complet. Faut-il redire le mot du Curé d'Ars, si souvent cité ? : « Laissez une paroisse vingt ans sans prêtre : on y adorera les bêtes ».

Il faut ainsi à l'humanité, pour vivre selon la raison et la morale, mais surtout pour atteindre, par des moyens appropriés, la fin surnaturelle que Dieu lui a imposée, il faut la vérité apportée par le Christ et les divins secours mérités par sa Passion et sa mort. C'est le prêtre qui les lui dispense. Sa parole, Nous suivons toujours le Pape, s'élève sereine au milieu du tourbillon des erreurs et des passions ; elle annonce sans crainte la vérité et inculque le bien ; elle éclaire et résout les plus graves problèmes de la vie humaine, elle dénonce et réprime les vices, les injustices et les haines.

Notre société le sent très vivement aujourd'hui, après les secousses qui l'ont hier ébranlée et parmi tous les dangers qui la menacent. « On comprend combien est grande et combien bienfaisante pour l'élévation morale, pour la pacification et la tranquillité des peuples, l'influence du prêtre, quand par exemple il rappelle aux grands et aux petits le caractère éphémère de la vie présente, la caducité des biens terrestres, la valeur des biens spirituels et de l'âme immortelle, la sévérité des jugements divins, la sainteté incorruptible de Dieu qui sonde les cœurs et rendra à chacun selon ses œuvres. Rien de plus approprié que ces enseignements pour tempérer cette avidité fébrile de jouissance, cette cupidité effrénée des biens temporels qui dégradent aujourd'hui tant d'âmes et poussent les diverses classes de la société à se combattre en ennemies. Rien de plus nécessaire, parmi tant d'égoïsmes et de haines, que le rappel incessant du précepte de charité qui s'étend aux peuples comme aux individus... Tous les bienfaits, conclut le Pape, que la civilisation chrétienne a portés dans le monde sont dus à la parole et à l'action du sacerdoce catholique ».

C'est pour cela que notre pays de France, qui paraît comprendre et regretter ses erreurs, qui se détourne peu à peu des faux prophètes dont il a en vain attendu le bonheur, et qui, timidement encore, redemande à la religion, à l'Église, la voie du salut, a besoin comme jamais de prêtres.

(Lettre pastorale de 1939)

Les dix commandements de l'homme moderne

La morale catholique, qui n'est que l'expression parfaite de la morale naturelle, est devenue insupportable à nos sociétés laïcisées. Mais comme l'homme ne peut vivre sans morale, nous sommes assommés de nouveaux préceptes qui pourront eux nous donner le vrai bonheur. Tous les rassembler serait bien fastidieux. En voici quelques uns pour un examen de conscience au goût de monde :

Le robinet soigneusement tu fermeras
Pendant que tu te brosseras les dents.

La lumière à chaque fois tu éteindras
En quittant une pièce de ton logement.

Fruits et légumes tous les jours tu mangeras
Sans te passer des mets de l'industrie cependant.

Du tabac avec constance tu t'abstiendras
Mais pour le reste, fais comme tu voudras
évidemment.

Les limites de vitesse scrupuleusement tu respecteras
Sinon tu perdras tous tes points subitement.

Tous tes impôts en France tu payeras
Car il faut bien soutenir notre cher gouvernement.

Tous tes déchets avec attention tu trieras
Pour la sauvegarde des pauvres ours blancs.

L'homophobie par dessus-tout tu rejetteras
Et l'égalité pour tous-tes tu prôneras résolument.

Internet de nombreuses heures tu consulteras
Afin de formater ton intelligence plus sûrement.

De l'intégrisme surtout tu te garderas
Pour communier dans la religion des droits de
l'homme béatement.

**Collection complète
de la revue *Fideliter* à céder gratuitement.
S'adresser à l'Abbé Denis Coulomb
au Prieuré.**

| | | Calendrier liturgique février 2013 | Prieuré N-D-de-Fatima 3, rue Charles Barbelet 51360 Prunay 03 26 61 70 71 | Reims Eglise N-D de France 8, rue Edmé Moreau 03 26 61 70 71 | Charleville-Mézières Chapelle St-Walfroy 20, rue de Clèves 03 26 61 70 71 06 61 80 04 37 |
|-------|----|--|--|---|---|
| vend | 1 | Saint Ignace | | Conf : 18h – M : 18h30 | Messe : 18h00 |
| sam | 2 | Purification de la TS Vierge | | Messe : 8h30 adoration de 9h à 15h | adoration de 16h à 18h00 Messe : 18h15 |
| dim | 3 | Dim de la Sexagésime Solennité de la Purification | | Confessions : 9h30 Messe : 10h00 | Confessions : 9h30 Messe : 10h00 |
| lundi | 4 | Saint André Corsini | Messe : 11h15 | | |
| mardi | 5 | Sainte Agathe | Messe : 11h15 | | |
| mer | 6 | Saint Tite | | Conf : 18h – M : 18h30 | |
| jeudi | 7 | Saint Romuald | Messe : 11h15 | | |
| vend | 8 | Saint Jean de Matha | | Conf : 18h – M : 18h30 | |
| sam | 9 | Saint Cyrille d'Alexandrie | | | |
| dim | 10 | Dimanche de la Quinquagésime | | Confessions : 9h30 Messe : 10h00 | Confessions : 9h30 Messe : 10h00 |
| lundi | 11 | Notre Dame de Lourdes | Messe : 11h15 | | |
| mardi | 12 | Les 7 fondateurs | Messes : 7h30 et 11h15 | | |
| mer | 13 | Mercredi des Cendres jeûne et abstinence | | Conf : 18h – M : 18h30 | Messe : 18h00 |
| jeudi | 14 | Jeudi après les Cendres | Messes : 8h30 et 11h15 | | |
| vend | 15 | Vendredi après les C. | Messe : 11h15 | Conf : 18h – M : 18h30 | |
| sam | 16 | Samedi après les C. | | | Messe : 18h00 |
| dim | 17 | 1 ^{er} dimanche de Carême | | Confessions : 9h30 Messe : 10h00 | Confessions : 9h30 Messe : 10h00 |
| lundi | 18 | Lundi de la 1 ^{ère} sem de car | Messe : 11h15 | | |
| mardi | 19 | Mardi de la 1 ^{ère} sem de car | Messe : 11h15 | | |
| mer | 20 | Mercredi des Quatre Tps | | Conf : 18h – M : 18h30 | |
| jeudi | 21 | Jeudi de la 1 ^{ère} sem de car | Messes : 8h30 et 11h15 | | |
| vend | 22 | Chaire de St Pierre à Antioche | Messe : 11h15 | Conf : 18h – M : 18h30 | |
| sam | 23 | Samedi des Quatre Temps | Messe : 11h15 | | |
| dim | 24 | 2 ^{ème} dimanche de Carême | | Confessions : 9h30 Messe : 10h00 | Confessions : 9h30 Messe : 10h00 |
| lundi | 25 | Lundi de la 2 ^{ème} sem de car | Messes : 8h30 et 11h15 | | |
| mardi | 26 | Mardi de la 2 ^{ème} sem de c | Messes : 7h30 et 11h15 | | |
| mer | 27 | Mercredi de la 2 ^{ème} s de c | Messe : 7h30 | Conf : 18h – M : 18h30 | |
| jeudi | 28 | Jeudi de la 2 ^{ème} sem de car | Messes : 8h30 et 11h15 | | |

Troyes (10) : Chapelle Saint-Bernard – 28, rue des Prés l'Evêque

Tous les dimanches et jours de fête d'obligation : confessions à 17h30, messe à 18h00

Saint-Quentin (02) : Chapelle de l'Immaculée Conception – 38, rue des Patriotes (03 23 61 27 72)

Tous les dimanches et jours de fête d'obligation : messe à 10h45

Le-Hérie-la-Viéville (02) : Cours Notre-Dame des Victoires – rue du Château (03 23 61 00 83)

Tous les dimanches et jours de fête d'obligation : messe à 8h30. Messe en semaine : se renseigner

**Sessions Bafa organisées au Prieuré Notre-Dame de Fatima
par l'Afocal et la Fédération des Scouts Godefroy de Bouillon**

- du 1^{er} au 8 juillet : session de formation générale